

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-002326

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5685

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEKHAT

Mohamed

Date de naissance : 1936

Adresse : 32 Lotissement Lindibad Al Madab Casab

Tél. : 06 13 07 46 47

Total des frais engagés : 3.966,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/07/2023

Nom et prénom du malade : SEKHAT Age : 18

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

cancre

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

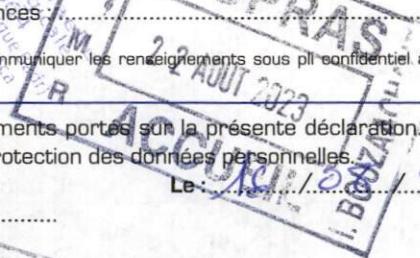
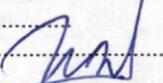
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 10/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



18

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
06.07.2023		Acte	950,-	
			↑	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
265,00	05-07-23	 PHARMACIE CASABLANCA 168, Lotissement SINDOU Aïn Diab - CASABLANCA Tél : 05 22 79 7074

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature Laboratoire et du Remboursement	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
01 BENKIRAN Laboratoire de Pathologie Biomédicale Ain Touboulate N° 10 - Casablanca Tunisie - Casablanca - 05-12-27-93	05/01/13		3100.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	25533412	21433552
	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le:

06/07/23

ORDONNANCE

SARADIN épouse SEKLOU Nadi

PPU: 126,30 DH
LOT: 651610
PER: 02/25

Dr. ZAFRANI Dina Yaelle
Chirurgicale
INP: 09.117.3864
Clinique Badri
138d Ain Moulate 20050 Casablanca
Tél: 05.22.430.430

AU GMBRTIN : 1 gr 3/8 (3/8) pt 7/8

PPU: 126,30 DH
LOT: 651610
PER: 02/25

DOCLPRANE: 1 gr 3/8 Si douleur

PHARMACIE ONZAC
168, Lotissement SINDIBAD
Ain Diab - CASABLANCA
Tél: 05.22.79.78.74

Dr. ZAFRANI Dina Yaelle
Gynécologie Chirurgicale
INP: 09.117.3864
Clinique Badri
138d Ain Moulate 20050 Casablanca
Tél: 05.22.430.430

0670013966

54, Boulevard Ghandi, 20210 Casablanca • 20210 الدار البيضاء • 54 شارع غاندى

+212 522 36 74 05 +212 522 94 07 70 / 74 +212 522 39 09 73 +212 522 36 05 34



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leila BENKIRAN

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

Or     NA
230705065942FA-01

Nc Mme SALADIN NADIA
Naissance : 14/01/1945 07:26:00

Ag PAYANT

Re DR.ZAFRANI DINA YABELLE

05/07/2023

le ENF

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endométrio

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Re coupe

au bout du moulé supérieure profond
découvert au per-gardane,
sur une lame

Radiographies :

14 Bd Aïn Taoujte
Bourgogne - Casablanca
Date : 06/07/2023

Signature :

Leila Benkiran



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE



NA

230705065942FA-01

05/07/2023

Mme SALADIN NADIA

Naissance : 14/01/1945 07:26:00

PAYANT

DR.ZAFRANI DINA YABELLE

DEMAND**E**Ordonnance du Docteur : *ZAFRANI*Nom et prénom : Mr Mme Mlle ENF

Age :

Référence :

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endomètre - Date des dernières règles : *Coranique Enfertant*- Traitements éventuels : *de l'utérus du sillon sous*Renseignements cliniques et paracliniques : *mammite du sein**Docteur R.N.B - Kiflaide H.F (F.S) / Andro. F.R
Refus de chimio nomodipine => chimiofre perte*

Radiographies :



Date : Signature :

10/07/2023

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. BENKIRAN Leïla ICE 001689609000045

14, bd Ain Taoujilate, N°18, 2ème étage. Bourgogne
Tél : 022278548 Fax : 022278564

Patente 35615070 IF28823881

F A C T U R E

N° : 2307051113
Du : 05/07/2023

Nom patient : Mme SALADIN NADIA

Examens	Cotation(P)	Prix Dhs
EXTEMPORANE REALISE A LA CLINIQUE	909	1 000,00
MASTECTOMIE PARTIELLE	818	900,00
NODULE	545	600,00
GANGLION	545	600,00
RECOUPE	545	600,00
Total		3 700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
TROIS MILLE SEPT CENTS DIRHAMS

Dr. BENKIRAN Leïla
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14 bd Ain Taoujilate N° 18 - 2ème Etage
Bourgogne - Casablanca
Tel : 05 22 77 85 48 Fax : 022278564



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leila BENKIRAN

Nom et prénom : Mme SALADIN NADIA

Age : 78 ans

Prescripteur : Dr. ZAFRANI YAELLE

N° Anapath : 2307051113

Date réception : 05/07/2023

Nature du prélèvement : examens extemporanés + 1- ganglion sentinelle. 2- mastectomie partielle droite (1 fil interne). 3- nodule supérieur. 4- Recoupe autour du nodule supérieur profond

Renseignements cliniques : carcinome infiltrant de 10 mm du sillon sous-mammaire du sein droit, RH +, Ki67 faible. HER (FISH) amplifié. Refus de chimio néo-adjuvante. Chirurgie première. Recoupe autour du nodule supérieur profond découvert en per-opératoire, sus-aréolaire. 1 fil interne. 2 fils superficiels.

Casablanca, le 20/07/2023

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Macroscopie :

-Ganglion sentinelle : reçu un fragment de moins de 5 g, mesurant 4,7 x 2,5 x 0,9 cm de grands axes, montrant à la coupe, 4 ganglions, mesurant 0,5 cm ; 0,8 cm ; 1,3 et 1,3 cm de diamètre, à tranche section adipeuse ou beige.

Examens extemporanés :

Résultat : présence de 4 ganglions mesurant 0,5 à 1,3 cm de diamètre. Pas de macrométastase. Aspect à préciser à l'examen histologique définitif après inclusion en paraffine+++.

-Mastectomie partielle droite : parvenue orientée, pesant 65 g, mesurant 8,5 cm (en interne/externe) x 6,6 (en supérieur/inférieur), x 2,9 cm (en antérieur/postérieur). Lambeau cutané de surface mesurant 6 x 3 cm.

A la coupe, tumeur stellaire mal limitée, mesurant 1 x 1 cm de grands diamètres, distante de 2,2 cm de la limite supérieure ; de 2 cm de la limite inférieure ; de 4 cm de la limite interne ; de 2,5 cm de la limite externe et de 1 cm de la limite profonde.

A noter une petite rétraction cutanée en regard du nodule (envahissement cutané ?).

Examens extemporanés sur les berges :

Résultat : limites d'exérèse macroscopiquement in sano. A préciser à l'examen histologique définitif après inclusion en paraffine+++.

-Nodule supérieur profond découvert en per-opératoire, sus-aréolaire :

Pièce d'exérèse nodule supérieur, parvenue orientée (1 fil en interne ; 2 fils en superficie), pesant moins de 5 g, mesurant 4 x 3,3 x 0,9 cm de grands axes. A la coupe, aspect fibromastosique sans nodule macroscopiquement individualisable. Le placard fibreux mesure 1,5 x 1,3 cm de grands axes, parvenant au contact des limites externe et supérieure.

Examen extemporané :

Résultat : micro foyer carcinome infiltrant mesurant 4 mm de grand axe. A préciser à l'examen histologique définitif après inclusion en paraffine+++.



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

- Recoupe autour du nodule supérieur profond découvert en per-opératoire, sus-aréolaire :

Recoupe adressée secondairement parvenue orientée, pesant 20 g, mesurant 6 cm (en interne/externe), x 5 cm (en supérieur/inférieur), sur 1,2 cm (en antérieur/postérieur), abritant à la coupe un placard mastosique, de 2,4 cm de grand axe, arrivant au contact des limites d'exérèse.

Microscopie :

I-Ganglion sentinelle sein droit :

A l'examen histologique définitif après inclusion en paraffine, on retrouve 4 ganglions mesurant 0,45 à 1,5 cm de grand axe, hyperplasiques et réactionnels siège d'une histiocytose sinusale (4N/-4N).

II- Mastectomie partielle droite + limites d'exérèse chirurgicale :

24 plans de coupe inclus dans 14 blocs sont examinés. Histologiquement, la tumeur répond à un **carcinome infiltrant sans autre indication (SAI) (ex-carcinome canalaire infiltrant), moyennement à peu différencié**, évoluant au sein d'un stroma fibro-élastosique, pauci-inflammatoire, avec 1 % de lymphocytes intratumoraux ou Tils. La tumeur mesure sur lames 1 x 1 cm de grands axes.

Les cellules tumorales montrent des atypies cytonucléaires marquées: les noyaux sont hypertrophiés, vésiculeux, anisocaryotiques, bien nucléolés, s'entourant d'un cytoplasme moyennement abondant, éosinophile.

L'index mitotique est élevé atteignant 21 mitoses par 10 champs au fort grossissement. Le score SBR est estimé à 3 (différenciation = 2 ; pléomorphisme = 3 ; mitoses = 3 ; total : 2 + 3 + 3 = 8).

Il s'y associe un **contingent tumoral in situ de type CIS canalaire**, estimé à 10 %, d'architecture solide, clinging et cribriforme, de grade nucléaire élevé, sans nécrose visible.

Des artéfacts de rétraction sont vus autour des structures tumorales réalisant un aspect de pseudo-embole. **Pas vu d'embole vasculaire évident.**

Des images d'emboles nerveux sont vues en intratumoral.

La tumeur sus-décrise infiltre le derme moyen et profond en regard sur 7 mm de grand axe, avec emboles nerveux visibles à ce niveau.

Absence d'extension tumorale à l'épiderme.

Le parenchyme mammaire à distance est en involution adipeuse et pauvre en grains.

La résection du contingent infiltrant est partout passée en zone saine avec des marges minimales de 2,2 cm en supérieur ; de 2 cm en inférieur ; de 4 cm en interne ; de 2,5 cm en externe ; et de 1 cm en profondeur.

La résection du contingent in situ est partout passée en zone saine.



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

III-Nodule supérieur :

La résection adressée est examinée en totalité sur 3 plans de coupe inclus dans 3 blocs.

A l'examen histologique définitif après inclusion en paraffine, on retrouve des lésions de **CIS canalaire**, d'architecture solide et clinging, de grade nucléaire élevé, s'accompagnant de nécrose comédomateuse et de microcalcifications.

Ces lésions de CIS mesurant **0,8 x 0,6 cm de grands axes**. Elles s'étendent aux **lobules adjacents de manière rétrograde, réalisant un aspect pseudo-invasif**.

Pas vu de contingent invasif vrai sur les différents plans de coupe examinés.

Les lésions de CIS sus-décrivées arrivent au contact de 2 limites d'exérèse.

IV- Recoupe autour du nodule supérieur profond découvert en per-opératoire, sus-aréolaire :

La recoupe est examinée en totalité sur 13 plans de coupe inclus dans 12 blocs.

A l'examen histologique, on retrouve un parenchyme mammaire fibromastosique, abritant des lésions de **CIS canalaire**, d'architecture solide et clinging, de grade nucléaire élevé, sans nécrose visible.

Il s'y associe une adénose simple, une fibrose hyaline de l'interstitium, de la métaplasie cylindrique avec ou sans projections sécrétoires apicales et rares microcalcifications, de l'hyperplasie canalaire simple focale, de la métaplasie cylindrique atypique focale, et quelques microkystes au revêtement aplati.

Les lésions de CIS mesurent sur lames 1,2 cm de grand axe.

Les lésions de CIS arrivent au contact de la limite antérieure, et de la limite postérieure.

CONCLUSION :

-Ganglion sentinelle : **4N-/4N.**

-Mastectomie partielle droite : carcinome infiltrant sans autre indication (SAI), moyennement à peu différencié, SBR3, mesurant 1 cm de grand diamètre, s'accompagnant de CIS canalaire minoritaire, estimé à 10 %, de grade nucléaire élevé, sans nécrose visible.

Résection du contingent infiltrant et in situ in sano (marges minimales pour le contingent infiltrant de 2,2 cm en supérieur ; de 2 cm en inférieur ; de 4 cm en interne ; de 2,5 cm en externe ; et de 1 cm en profondeur).

Présence d'emboles nerveux en intratumoral.

Pas vu d'embole vasculaire.

Peau : envahie (envahissement du derme sur 7 mm/respect de l'épiderme).



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

-Nodule supérieur :

CIS canalaire de grade nucléaire élevé, s'accompagnant de nécrose comédomateuse et de microcalcifications, mesurant 0,8 x 0,6 cm de grands axes, s'étendant aux lobules adjacents de manière rétrograde, réalisant un aspect pseudo-invasif.

Résection non in sano du CIS.

Pas vu de contingent invasif vrai sur les différents plans de coupe examinés.

-Recoupe autour du nodule supérieur profond découvert en per-opératoire, sus-aréolaire :

Parenchyme mammaire fibromatosique, associant des lésions de CIS canalaire, de grade nucléaire élevé, sans nécrose, de la métaplasie cylindrique avec ou sans projections sécrétaires apicales et rares microcalcifications, de l'hyperplasie canalaire simple focale, de la métaplasie cylindrique atypique focale, et quelques microkystes.

Les lésions de CIS mesurent sur lames 1,2 cm de grand axe.

Résection non in sano du CIS en antérieur et en postérieur.

Dr Benkiran Leïla

Leïla BENKIRAN
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14 Bd Aïn Taoujilate N° 18 - 2ème Etage
Bourgogne - Casablanca
Tél. 0522.27.85.48 - Fax : 0522.27.85.64